



## Concept d'accompagnement

Le concept d'accompagnement a pour but de définir et d'expliquer la façon dont nous proposons d'accueillir chaque résident. Il est adapté à chacun en fonction de ses souhaits. Nous prenons chaque résident dans sa globalité et nous adaptons à ses besoins qu'ils soient d'ordre social, spirituel, médical ou dans les actes de la vie quotidienne.

Il permet de recevoir et d'accompagner le résident en établissant une relation de confiance avec lui, sa famille ainsi que les intervenants extérieurs.

Au sein de la Fondation Baud, nous basons notre accompagnement sur plusieurs influences afin d'avoir une approche individualisée auprès de chaque résident<sup>1</sup> au plus près de ses souhaits, désirs et besoins.

. **Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson** : La satisfaction des besoins permet au résident d'être indépendant. Un besoin non satisfait a pour conséquence une dépendance, une diminution ressentie de l'intégrité et des difficultés à se réaliser. Cette théorie sert de structure au dossier de soins et vise à aider au maintien ou au recouvrement de la santé du résident. Le projet de vie<sup>1</sup> se base principalement sur les envies et les choix du résident.

. **Le concept de « prendre soin » de Walter Hesbeen** : partant d'un constat que les services de soins offerts à la population sont de nos jours trop axés sur la lutte contre la maladie, Walter Hesbeen préconise une approche basée sur le « prendre soin », plus humaine et moins technique. Elle est centrée sur le client dans sa singularité grâce à une organisation décloisonnée et un projet de vie interdisciplinaire basé sur **les souhaits et désirs** de la personne. La santé n'étant pas l'absence de maladie, la pratique des accompagnants doit permettre la rencontre et l'établissement d'une relation de confiance réciproque : *« Une pratique soignante<sup>2</sup> de qualité est celle qui prend du sens dans la situation de vie de la personne soignée et qui a pour perspective le déploiement de la santé pour elle et pour son entourage. Elle relève d'une attention particulière aux personnes et est animée par le souci du respect de celle-ci. Elle procède de la mise en œuvre cohérente et complémentaire des ressources diverses dont dispose une équipe professionnelle et témoigne des talents de ceux-ci. »*

Notre approche est également fortement inspirée de **la méthode Montessori** : *« Aidez-moi à faire seul »*.

---

<sup>1</sup> Par « résident », il faut entendre au sens large toute personne en âge AVS accueillie dans notre institution (qu'elle le soit dans le cadre de l'hébergement ou des structures intermédiaires).

<sup>2</sup> A la Fondation Commandant Baud nous préférons le terme « accompagnement » plus inclusif

Les concepts de soins palliatifs et de fin de vie font partie intégrante du concept d'accompagnement.

Au sein de la Fondation Baud, le résident qui ne trouve pas d'autres voies que de faire appel à une association qui prodigue le suicide assisté est accompagné avec respect et dignité.

- **Maltraitance et mesures de contraintes :**

La prévention de la maltraitance, sous toutes ses formes, est un souci permanent. Afin d'éviter des situations de maltraitance, les collaborateurs de la Fondation s'engagent à respecter les droits des patients en signant le document « Lutte contre la maltraitance ».

Les diverses formations continues proposées aux collaborateurs contribuent également à la prévention contre la maltraitance sous toutes ses formes.

Par principe, toute mesure de contrainte et limitation de la liberté à l'égard des résidents est interdite. Notre objectif est de mettre en place tout ce qui est possible afin d'éviter de faire recours à un moyen de contrainte. Cependant, lorsque la situation **est exceptionnelle**, sur la proposition des professionnels de la santé rattachés à la Fondation et après en avoir discuté avec le résident et/ou ses proches ainsi que le médecin, l'infirmier chef de la Fondation peut, pour une durée limitée, mettre en place des mesures de contrainte strictement nécessaires à l'accompagnement d'un résident. Ces mesures sont mises en place après évaluation et essai d'autres mesures moins restrictives ayant échouées. Une mesure de contrainte fait l'objet de réévaluation pour décider s'il est nécessaire de la maintenir ou si elle peut être interrompue.

Sur le plan éthique, nous nous inspirons principalement des directives et recommandations de la Charte Ethique d'HEVIVA. La brochure Sanimédia « *L'essentiel sur le droit des patients* » éditée par le Service de la Santé Publique est également une de nos références et est remise à chaque résident qui arrive dans la Fondation pour un hébergement, ainsi qu'à chaque nouveau collaborateur.

### **La philosophie socio-culturelle :**

Cette dernière a pour but de maintenir, restaurer ou valoriser une bonne image de soi chez le résident, de favoriser l'émergence et l'expression de ses désirs de manière à permettre la continuité de sa vie individuelle, tout en lui permettant d'y répondre le mieux possible par lui-même afin de favoriser l'autonomie (physique, morale, philosophique, intellectuelle, religieuse...), de susciter la reconnaissance, la dignité et inciter la tolérance.

Nous nous attachons à mettre en relation les différents acteurs de la fondation en favorisant la communication et la participation entre tous afin de maintenir chaque résident dans un réseau social solide. Il est important de permettre à chaque résident de se découvrir de nouveaux talents ou centres d'intérêts, tout en conservant **son rôle social actif**. Il nous apparaît essentiel d'ouvrir la

fondation en favorisant les liens avec l'environnement extérieur ainsi que les partenaires locaux et de favoriser les occasions de rencontres intergénérationnelles.

L'animation comporte 3 dimensions importantes :

- **La dimension psychologique** : les rapports étroits qu'entretient l'animation avec la dimension psychologique sont du registre de la valorisation de soi, de la recherche d'un sens à la vie présente, du lien entre soi-présent et soi-passé, mais aussi de l'entretien de la mémoire dans le sens cognitif mais également sur un plan émotionnel.
- **La dimension physique** : le registre de la stimulation, à travers la mobilisation de toutes les praxies et de tous les sens, n'est pas le but premier de l'animation. Cependant elle profite au résident, lui permettant de maintenir une certaine indépendance.
- **La dimension sociale** : concerne la vie sociale et en ce sens **englobe le secteur hôtelier**. Une maison accueillante, confortable, bien entretenue est une chose évidente mais elle ne doit pas représenter un endroit clos ; il est important de privilégier l'ancrage social, avec l'insertion dans la vie de la fondation, du village, de la région, l'exercice de sa citoyenneté.

Pour exemple, les sorties, les visites extérieures, tout en ayant une importance sur le plan psychologique avec le plaisir qu'elles apportent, ont une importance sur le plan physique. Elles favorisent également la mobilité et l'indépendance et doivent être considérées sous l'angle du rôle social qu'elles jouent, en lien notamment avec les rencontres.

Les animateurs-trices ont un rôle de médiateur destiné à favoriser la communication, la circulation des informations, des avis, des idées, des projets, tout en suscitant les relations. Ils-elles sont à l'écoute de chacun, à un niveau individuel ou collectif, permettant l'échange de conseils et propositions, favorisant l'entraide, le partage des petites joies et les difficultés de la vie dans la fondation. L'équipe d'animation met son expérience au service des résidents afin de leur proposer des activités variées. Le programme d'animation s'appuie sur : **les choix, les souhaits et désirs** des résidents au travers des propositions faites lors d'**un groupe de parole** qui se tient au minimum 1x/mois.

#### **Ancrages philosophiques et références :**

Différents apports sont venus construire notre approche de l'accompagnement socio-culturel :

- Depuis 1979, Roland Jaquier va très vite s'insurger contre les animations (proposées alors en institution) qu'il juge comme étant seulement occupationnelles voire même du simple gardiennage. Il va donc procéder très vite à un changement de fond, prônant les animations personnalisées sur le plan individuel, guidées par ses lectures favorites, notamment François Rabelais et son souci constant de recherche de liberté et de plaisir ou Antoine de Saint Exupéry dont il va reprendre une phrase extraite du Petit Prince et en faire sa devise : **« on ne voit bien qu'avec le cœur »...**

- Le courant d'idées a engendré en Europe la construction progressive du concept d'Education populaire (ou Education permanente, concept situé à la base de la création des centres sociaux, des mouvements de scouts ou d'éclaireurs, des syndicats, des maisons des jeunes et de la culture, des auberges de jeunesse, des clubs de sports ou de loisirs, des premières formations à l'animation, etc.). Il a permis de reconnaître la volonté et la capacité de progresser, de se développer à tous les âges de la vie, de favoriser la diffusion de la culture, de l'art, des activités ludiques autant que des sciences et des techniques, de permettre à chacun de développer ses capacités à vivre en société, prendre la parole en public, confronter ses idées, partager une vie de groupe, affirmer sa citoyenneté. De nos jours, l'animation socioculturelle est née du concept d'Education populaire, les Hommes étant considérés comme des êtres uniques, sociaux, perfectibles, égaux entre eux, différents et donc susceptibles de s'enrichir mutuellement. Prenant ses racines dans le peuple, l'animation socioculturelle est par définition interculturelle et intergénérationnelle, favorisant les rencontres humaines et permettant la réalisation de projets individuels ou collectifs.
- La « *Charte de l'animation en gérontologie* », (Fédération des animateurs en gérontologie, France) a également permis d'enrichir les bases de cette construction.

**Le projet individuel** va être construit en fonction de l'histoire de vie de la personne, autour des **intérêts, des attentes, des choix, des désirs et même des rêves**, qu'elle va exprimer. Il se base sur ce que souhaite le résident et non ce que souhaite le personnel d'accompagnement, en ce sens il est très différent d'un projet de soins infirmier.

Les activités proposées vont permettre de favoriser l'intégration du résident et de sa famille à la vie de la maison. La qualité de vie est au centre des préoccupations.

- **La spiritualité :**

Les résidents peuvent avoir accès, selon leurs envies et croyances, à un accompagnant spirituel, selon les ressources professionnelles proposées par les deux associations faïtières dont dépend la l'institution (Aspir/Cadems).

**L'accompagnement Hôtelier :**

La propreté ainsi que l'environnement dans lequel le résident évolue, tout comme la qualité des repas qui lui sont proposés, sont des éléments fondamentaux de l'accompagnement. Les plaisirs de la table sont, très souvent, mis en avant par les résidents, ainsi que le confort de l'environnement. Afin de pouvoir accéder à leur demande, **un conseil des résidents** sur cette thématique est réalisé 1x/mois. A cette occasion les résidents rencontrent les différents acteurs afin de leur faire part de leurs propositions et souhaits.

De plus, les résidents peuvent participer aux activités de la vie quotidienne de la maison, selon leurs envies, (distribution du courrier, mise de la table, rangements des chiffons ou autre) avec les collaborateurs des secteurs concernés.

### **Les collaborateurs :**

Afin de mettre en œuvre au quotidien l'accompagnement, la Fondation Baud peut compter sur des collaborateurs de tous secteurs et de toutes professions, tels que :

- Infirmières, ASSC, auxiliaires de santé pour le secteur des soins,
- Infirmières, ASSC, animateur HES, ASE pour le secteur socio-culturel,
- GEI, employés de maison, cuisiniers, couturières, aides de cuisines pour le secteur hôtelier.

Nous pouvons compter sur une équipe administrative ayant diverses compétences, telles que ressources humaines, finances, amélioration continue et communication, sans oublier notre équipe technique qui vient en soutien quotidien aux équipes ainsi qu'aux résidents.

Tous les collaborateurs peuvent proposer des activités de la vie quotidienne aux résidents afin de les valoriser dans leur rôle social.

De la formation continue est proposée afin de soutenir les collaborateurs dans leur développement personnel et collectif. Tout ce qui encadre le cycle de vie du collaborateur est défini dans la politique RH, ainsi que dans la politique de formation.